

## **Session n° 3 : La diversification sanitaire des stations thermales**

**Quelle place pour la médecine thermique dans l'offre sanitaire territoriale ? :**

### **QUELLE PLACE POUR LA MEDECINE THERMALE DANS L'OFFRE SANITAIRE TERRITORIALE**

**Joffrey CHALAPHY**, Directeur des Grands Thermes de La Bourboule

#### **Claude-Eugène Bouvier :**

La diversification c'est celle peut-être d'un meilleur ancrage de la médecine thermique sur son territoire. On a parfois tendance à considérer qu'elle est un peu hors sol, mais en fait, je pense qu'il y a possibilité de davantage mailler la médecine thermique et de mieux l'inscrire dans l'offre de santé locale régionale. Il y a une chose qui me qui me frappe : on parlait des CPTS, des communautés professionnelles territoriales de santé. Il y en a 1000 en France. Je ne sais pas combien d'entre vous dans la salle participent à une de ces CPTS ? Il y en a quelques-uns quand même, vous me rassurez, mais parmi les stations thermales, c'est quand même très peu fréquent. C'est totalement illogique. Ce sont des communautés qui sont créées pour organiser le parcours de soin des patients. Comment se fait-il que nous ne soyons pas intégrés dans ces CPTS ? Peut être que notre ami Joffrey Chalaphy, Directeur des Grands Thermes de La Bourboule, va nous donner une partie de la réponse.

#### **Joffrey Chalaphy :**

Bonjour à tous.

Je vais vous présenter un projet qui s'inscrit dans une logique d'utilité telle que l'a décrite en introduction Claude-Eugène. On a parlé hier de l'optimisation et de la gestion de la ressource en eau. Et bien nous devons, aussi au quotidien, gérer la pénurie des professions médicales. On a cette chance sur les territoires, les stations thermales, d'avoir cette ressource et nous devons la rendre la plus efficiente possible. C'est ce que nous allons essayer de faire à La Bourboule. Je voudrais dire en préalable que l'on fait une distinction bien réelle entre la diversification de la médecine thermique et la diversification de la station thermique qui est un sujet, on va dire concomitant, mais qui ne répond pas aux mêmes objectifs. En tout cas pour nous, à La Bourboule, c'est ainsi que nous l'abordons.

Nous avons profité donc de la réflexion sur le nouveau projet d'établissement pour faire en sorte que ce projet soit basé sur l'excellence de la médecine thermique et surtout son ouverture à la population locale. La première chose qui m'a le plus choqué, moi qui ne viens pas du thermalisme, c'est qu'en fait on avait l'établissement thermal au milieu de la commune, au milieu du territoire communal. Pourtant, il fonctionne sur lui-même, il n'est pas ouvert sur l'extérieur. Et quand j'ai vu la richesse de la ressource qu'on avait au sein des établissements et que la population locale ne bénéficiait pas de cette ressource, ça a été mon premier questionnement et c'est ce questionnement qui m'a guidé tout au long de la réflexion sur notre projet.

Le constat est très simple : la majorité des établissements thermaux se situe dans des communes de moins de 5000 habitants. On l'a vu hier et cela se confirme à plus de 69,7 %. Paradoxalement, ce sont aussi souvent ces communes qui sont touchées par les déserts médicaux. Ce paradoxe peut donner à l'établissement thermal une nouvelle fonction au sein de ces territoires en devenant un réel acteur de l'offre de soins locale.

Le deuxième constat, c'est que le projet des thermes a été construit autour d'une mutualisation des moyens. Comme je le disais, on a cette ressource présente et elle s'est énormément professionnalisée ces dernières années. L'objectif est donc de faire en sorte qu'il y ait une interconnexion entre la médecine dite de ville et la médecine thermique parce que cette médecine thermique est une vraie ressource sur ces territoires souvent dépourvus tout au long de l'année de professions médicales qui ne sont présentes qu'en exercice libéral saisonnier. La population ne bénéficie donc pas de l'ensemble de ces prestations médicales tout au long de l'année.

L'idée a été d'abord d'identifier le besoin local en intégrant la maison de santé dans l'établissement thermal. Le travail préalable à la Maison de santé, c'est de faire l'étude épidémiologique pour pouvoir ensuite décliner les orientations d'un projet de santé pluridisciplinaire.

Ensuite, ça a été de se dire que les professionnels de santé présents au sein des thermes sont une opportunité. La cure de trois semaines qui est égale à du temps, qui est égale à une opportunité de prise en charge, qui est égale à l'éducation thérapeutique que l'on développe tous, c'est une deuxième opportunité. Agir sur le champ de la prévention, c'est aussi une opportunité. Développer une prise en charge personnalisée avec un suivi longitudinal entre deux cures, c'est notre savoir-faire. C'est ce que l'on développe au sein des établissements thermaux. Comment développer ce savoir-faire présent au sein de l'établissement thermal au profit de nos curistes à l'ensemble de la population locale ? C'est notre projet pour ensuite créer un pont entre cette médecine de ville et cette médecine thermique / soins thermaux plus prise en charge globale.

Et c'est le deuxième axe du projet qu'on a développé à La Bourboule. Pour ce faire, il y a une stratégie. La stratégie, c'est un développement à long terme basé sur une synergie entre médecine de ville et médecine thermale dans un seul lieu dédié. Nous avons conduit notre analyse sur un parti pris : le thermalisme est avant tout une médecine donc son avenir sera médical. Pour nous, il n'y a aucune équivoque. Il faut par conséquent renforcer ses compétences, son professionnalisme et son attractivité médicale. Aujourd'hui, toutes les études de marketing territorial produites, notamment par l'Université d'Aix-en-Provence, démontrent que, dans le déplacement des populations, le facteur santé apparaît dans les trois premières motivations d'installation des gens quand ils quittent une région, une ville et qu'ils vont s'installer dans un autre territoire, et ce y compris chez les personnes de plus de 50 ans. Donc la santé peut être aussi un facteur d'attractivité et de développement territorial. Le centre thermal pourrait être un lieu de ressources au regard des nombreuses compétences dont il dispose.

Comment en est-on arrivé à la mise en place de cette stratégie ? On a observé que, lorsque l'on a mis en œuvre la cure dite post-cancer en 2012, nous avons identifié le besoin de créer un environnement spécifique. Il y a une prise en charge et un besoin différencié. Avec le recul et l'analyse qu'on a sur les patients qui bénéficient de cette prise en charge, la cure était vue comme une parenthèse, une rupture, une ressource. Bref, c'était quelque chose de positif qui jouait sur le moral, sur le repos et qui permettait un nouveau départ. Nous avons, au fil du temps, professionnalisé comme vous toutes nos équipes, on s'est doté d'un psychologue, d'un diététicien, d'un moniteur en activité physique adapté et d'art-thérapeutes. On a aussi mené des expérimentations en musicothérapie et sur la psychologie positive de la gestion du stress. Et ceci égale la santé intégrative et c'est ce vers quoi on veut aller.

Donc ça, c'était la stratégie. Maintenant, on doit répondre à une problématique de recrutement des professionnels de santé en lien avec le projet d'établissement. Là je voudrais remercier Auvergne Thermale pour son action extrêmement précieuse en la matière, sur le fait de parler de méthode de médecine thermale aux médecins et de faire venir des médecins dans les établissements thermaux. Grâce à cette action régionale, on a pu accueillir un jeune médecin de 32 ans qui, au regard de ce qu'on lui a présenté, a été tout à fait emballé. Il est venu s'installer à La Bourboule pour mener à bien le projet de création de maisons de santé. On a aussi des besoins infirmiers, des besoins de kiné, mais nous, à La Bourboule, nous n'avons pas une activité suffisante pour les salariés en CDI à l'année avec le logement en plus. Donc, le fait de pouvoir proposer des formes d'emploi multiformes auprès de ces professionnels de santé sont une opportunité pour attirer ces professionnels de santé dont on est en pénurie.

Le deuxième objectif était de proposer aux prescripteurs des solutions de prise en charge dans le champ de la prévention sport, santé, détection, prise en charge de bilan spécifique. Il s'agit d'offrir à la population des solutions locales en matière de prise en charge, de prévention et de développement de suivi longitudinaux, avec la pratique sur place au sein de l'établissement, au profit de la médecine de ville.

Troisième objectif : répondre au déficit de prévention dépistage pour le suivi de la population locale. Chez nous, l'étude épidémiologique avait fait ressortir un large déficit en prévention et dépistage au niveau de l'obésité, des addictions, des maladies chroniques, et des maladies cardio-vasculaires. Donc on va poursuivre cet objectif en offrant une solution de prise en charge localement pour répondre à la prescription des professionnels de santé et faire venir de nouveaux métiers. Nous sommes spécialisés en pédiatrie thermique mais on n'a pas de pédiatre. Nous n'avons pas non plus de pédopsychiatres qui viennent au sein de l'établissement.

Quatrième objectif : assurer une continuité de la prise en charge médicale des curistes afin de ne pas rompre leurs besoins lorsqu'ils viennent en cure. Parce que ça aussi c'est un vrai sujet de développement par rapport aux trois semaines : ne pas rompre le parcours de soins de la personne lorsqu'elle vient en cure.

Pour résumer, le projet, c'est une opportunité de réhabiliter le patrimoine historique de La Bourboule, situé en plein cœur de ville, donc accessible et visible par tous. Ça a été donc de d'accueillir un jeune médecin pour structurer le projet de santé, de fédérer une équipe locale convaincue par le rôle du séjour thermal dans la prévention santé. Donc là, c'est le rôle au sein de la CTPS de sensibiliser les acteurs de santé au fait qu'il y ait des établissements thermaux sur leur territoire et que ces établissements thermaux ont des compétences qu'ils peuvent mettre à leur disposition. Tout cela a permis d'adosser à notre projet de rénovation des thermes la création de la maison de santé au sein de l'établissement thermal sur une partie désaffectée en réhabilitation et offrir à la médecine de ville des solutions opérationnelles pour prendre en charge leurs patients localement et inversement. Et, ce qui est nouveau, offrir à la médecine thermique des possibilités pour les patients curistes de trouver des continuités de soins et ou de leurs pratiques sur le territoire durant leur séjour.

Etant au début d'un nouveau modèle de diversification thermique, on essaie d'y répondre par ce projet.

Donc, aujourd'hui, un établissement thermal, c'est bien évidemment les soins de cure, mais c'est aussi tout un environnement contribuant à une prise en charge plus globale des patients, avec

pour objectif de répondre à un des principes énoncés par la constitution de l'Organisation mondiale de la santé : « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement à une absence de maladie ou d'infirmité ». Je crois que les établissements thermaux répondent à cet objectif ou en tout cas peuvent y répondre complètement. Nous sommes partis de ce principe de ressources et de potentiels pour définir notre projet de santé dans une commune de moyenne montagne de 1800 habitants. Pour nous, c'est une véritable opportunité pour contribuer à une nouvelle réponse en offre de santé sur un territoire rural.

Et pour terminer, une dernière observation pour essayer de répondre à la question. Le choix d'intégrer l'établissement thermal dans une logique d'offre de santé territoriale, en associant notamment la communauté professionnelle territoire de santé en constitution au même titre que l'hôpital local, des cabinets libéraux et des maisons médicales, est aussi un facteur de reconnaissance pour l'établissement thermal. Et enfin utiliser un cadre méthodologique des recherches interventionnelles déjà entreprises à l'égard de nos curistes lorsque l'on fait nos expérimentations, lorsqu'on essaie de développer des nouveaux accompagnements. Cette méthodologie de recherche interventionnelle nous permettra aussi de pouvoir mener des études auprès de la population locale. Et tout ça en développant le partenariat universitaire et en développant aussi le partenariat avec le milieu hospitalier.

Je terminerai juste par quelques exemples concrets. On a répondu à un appel à projet conduit par l'ARS de notre région, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, sur la prise en charge du diagnostic post-cancer sur prescription médicale et qui est pris en charge à 100 % par l'ARS. En psychologie et en diététique, il n'y en a pas. Donc ça, c'est une première expérimentation et c'est à l'établissement thermal que ça se passe sur l'ensemble du bassin de population que l'on a au niveau du Sancy.

Autre exemple, la labellisation Maisons Sport-Santé, un partenariat local avec des professionnels en matière d'activité physique adaptée qui nous permet de rentrer là aussi dans une labellisation et donc dans un protocole précis que l'on peut retrouver sur l'ensemble du territoire national. En effet, lorsque le curiste l'a expérimenté, quand il repart chez lui, on peut l'envoyer sur une structure identique, ce qui est très important. Demain, un enfant qui vient en cure thermale et qui est suivi par un orthophoniste pourra ne plus rompre son parcours d'orthophonie parce qu'il y aura un orthophoniste dans la maison de santé. Et puis idem en matière en matière d'APA.

Donc déjà, concrètement, avant que la maison de santé soit créée, on a voulu expérimenter plein de petites choses pour savoir si c'était réalisable, viable et si ça pouvait aussi intéresser des professionnels de santé. Et aujourd'hui, avant-projet, on a quinze professionnels de santé qui se sont engagés pour intégrer la maison de santé, ce qui était complètement inespéré. Donc voilà comment la médecine thermale pratiquée à La Bourboule souhaite se mettre au service d'une nouvelle offre de santé territoriale. Et pour conclure, et pour faire écho à l'intervention de Jean-Yves Gouttebel ce matin, lorsqu'il y a des projets, l'accompagnement et les financements suivent. Et là, je crois que ce qu'on a fait à La Bourboule, ce n'est pas pour nous jeter des fleurs, mais on a réussi à faire venir les services de l'Etat sur le territoire. On a pu mettre autour de la table les services de l'Etat, l'ANCT, le commissariat de massif et la région. Lors des journées de l'année dernière à Vichy, le président de Région Laurent Wauquiez s'était engagé sur notre projet et il a tenu parole. Ainsi, grâce à cette synergie et au fait que le projet a un côté un peu innovant, on a pu obtenir des financements inespérés que l'on n'aurait pas eu si on était parti uniquement sur la réhabilitation de l'établissement thermal.